

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**FEUX DE FORÊTS : LE CNC S'INQUIÈTE DES CONSÉQUENCES SUR LES  
TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES**

Montréal, le 7 juin 2023 – Alors que le pays fait face à d'importants feux de forêts, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) s'inquiète des conséquences de cette crise sur les travailleurs et les travailleuses.

« Dans plusieurs régions, il y a une situation grave, avec de forts impacts, des déplacements forcés et des évacuations. Cela touche particulièrement les travailleurs et travailleuses des industries saisonnières, qui ont, dans de nombreux cas, déjà épuisé leurs prestations d'assurance-emploi. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire? », s'interroge Pierre Céré, porte-parole du CNC.

« De plus, les projections pour cet été n'étant pas rassurantes, comme les périodes de travail de plusieurs industries comme le tourisme ou la foresterie seront vraisemblablement écourtées, certains travailleurs et travailleuses ne pourront accumuler le nombre d'heures nécessaires pour obtenir leurs prestations à la fin de la saison ».

Pour le moment, le gouvernement n'a pas encore répondu financièrement à cette situation. Le CNC demande l'instauration de mesures spéciales pour les travailleurs et travailleuses touchés, et plus largement une réforme complète du programme d'assurance-emploi.

« Nous répétons sans cesse qu'il faut une réforme de l'assurance-emploi, qu'à la suite à la COVID-19, le gouvernement ne devait pas attendre la prochaine crise. Si vous nous aviez écouté et concrétisé vos engagements de procéder à une réforme de l'assurance-emploi, on ne se poserait pas ces questions aujourd'hui. Combien d'années encore devons-nous attendre? Combien de crises cela prendra-t-il pour comprendre? », a conclu le porte-parole.

-30-

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations :**

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)